

## Rapport

Date de la séance du CE: 16 août 2017  
Direction: Direction des finances  
N° d'affaire:  
Classification: Non classifié

### Office d'informatique et d'organisation : autorisation de dépenses pour les produits et les prestations de services de 2018. Crédit-cadre 2018

---

#### Table des matières

|           |                                                                                                                              |           |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b>  | <b>Synthèse .....</b>                                                                                                        | <b>2</b>  |
| <b>2</b>  | <b>Financement des dépenses TIC .....</b>                                                                                    | <b>3</b>  |
| <b>3</b>  | <b>Qualification juridique de la dépense.....</b>                                                                            | <b>5</b>  |
| 3.1       | Dépenses liées ou nouvelles .....                                                                                            | 5         |
| 3.2       | Dépenses périodiques ou uniques.....                                                                                         | 5         |
| <b>4</b>  | <b>Dépenses faisant l'objet de la demande .....</b>                                                                          | <b>5</b>  |
| 4.1       | Evolution des dépenses.....                                                                                                  | 5         |
| 4.2       | Délimitation par rapport aux autres dépenses de l'OIO .....                                                                  | 7         |
| 4.3       | Récapitulation des dépenses.....                                                                                             | 8         |
| <b>5</b>  | <b>Conséquences d'un rejet de l'autorisation .....</b>                                                                       | <b>12</b> |
| <b>6</b>  | <b>Place du projet dans le programme gouvernemental de législature<br/>et dans d'autres planifications importantes .....</b> | <b>12</b> |
| <b>7</b>  | <b>Sûreté de l'information et protection des données .....</b>                                                               | <b>12</b> |
| <b>8</b>  | <b>Droit régissant les marchés publics.....</b>                                                                              | <b>12</b> |
| <b>9</b>  | <b>Répercussions sur certains domaines politiques .....</b>                                                                  | <b>13</b> |
| <b>10</b> | <b>Proposition.....</b>                                                                                                      | <b>13</b> |



## 1 Synthèse

Par le crédit-cadre pour les produits et les prestations de services de l'Office d'informatique et d'organisation (OIO), le Grand Conseil approuve un cadre financier de CHF 87 millions pour les dépenses de 2018 dans le cadre du groupe de produits Informatique et organisation. Ces dépenses concernent principalement les prestations de services de base TIC fournies par l'OIO ainsi que d'autres prestations dans le domaine des applications de groupe et des marchés publics. Elles servent au développement de l'offre, y compris à l'exécution de projets et aux conseils fournis par des tiers, ainsi qu'à l'exploitation de l'approvisionnement informatique de base et des applications de groupe au sens large, autrement dit les coûts générés par l'utilisation des prestations informatiques sous forme de prix du service ou de dépenses de maintenance, remplacement d'appareil, licences et exploitation de centre de calcul.

Font l'objet du présent crédit-cadre les prestations suivantes, que le canton fournit à l'administration cantonale (montants indiqués en CHF):

|                                                                                                          |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| • <b>Formation TIC:</b>                                                                                  | <b>669'000</b>   |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 669'000 par an   |
| • <b>Conseils TIC:</b>                                                                                   | <b>559'000</b>   |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 247'000          |
| • périodique (exploitation au sens large)                                                                | 312'000 par an   |
| • <b>Gestion de projets TIC (coûts de projet):</b>                                                       | <b>1'960'000</b> |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 1'960'000        |
| • <b>BE-PTC (poste de travail cantonal):</b>                                                             | <b>9'457'000</b> |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 512'000          |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 8'945'000 par an |
| • <b>BE-Voice (téléphonie):</b>                                                                          | <b>3'540'000</b> |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 183'000          |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 3'357'000 par an |
| • <b>BE-Assistance (Centre de services et support sur le terrain<br/>= assistance aux utilisateurs):</b> | <b>1'624'000</b> |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 1'624'000 par an |
| • <b>Conseils en SIPD (sûreté):</b>                                                                      | <b>117'000</b>   |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 117'000          |
| • <b>BE-GEVER (système de gestion des affaires):</b>                                                     | <b>1'117'000</b> |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 1'117'000 par an |
| • <b>BE-Web (pages Web):</b>                                                                             | <b>1'271'000</b> |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 223'000          |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 1'048'000 par an |
| • <b>BE-eGov (cyberadministration):</b>                                                                  | <b>1'870'000</b> |
| • unique (projets, développement, conseils):                                                             | 917'000          |
| • périodique (exploitation au sens large):                                                               | 953'000 par an   |

- **BE-Applications (logiciels):** **2'873'000**
  - unique (projets, développement, conseils): 1'080'000
  - périodique (exploitation au sens large): 1'793'000 par an
- **BE-Net (réseaux, WLAN compris):** **15'339'000**
  - unique (projets, développement, conseils): 1'273'000
  - périodique (exploitation au sens large): 14'066'000 par an
- **BE-Print (exploitation des imprimantes):** **4'696'000**
  - unique (projets, développement, conseils): 329'000
  - périodique (exploitation au sens large): 4'367'000 par an
- **BE-Plateformes d'applications (exploitation des serveurs):** **41'178'000**
  - unique (projets, développement, conseils): 480'000
  - périodique (exploitation au sens large): 40'698'000 par an
- **10% réserve sur projets en cours ou à venir et suite du développement:** **664'000**

**Important :** Toutes les mesures pertinentes du Programme d'allégement 2018 (PA 2018) ont déjà été appliquées aux chiffres de ce crédit-cadre.

## 2 Financement des dépenses TIC

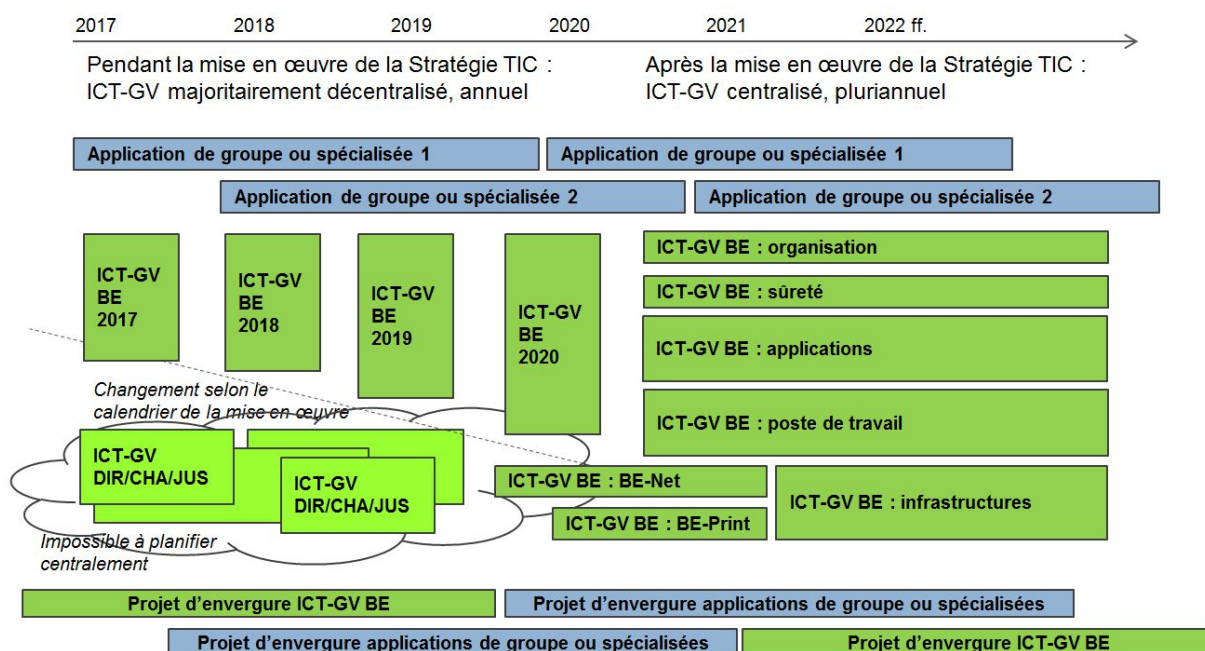
D'entente avec la Commission des finances et le Contrôle des finances, le Conseil-exécutif prévoit, à partir de 2018, le processus suivant pour l'approbation des dépenses TIC:

Les dépenses sont en principe autorisées sous forme de crédits d'objet ou de crédits-cadres comme suit:

- Les dépenses pour des applications de groupe (p. ex. FIS, PERSISKA) et les applications spécialisées (p.ex. NESKO, SUSA) sont en règle générale autorisées dans des crédits-cadres d'une durée de trois à quatre ans. Chaque Direction, la Chancellerie d'État et la Justice (DIR/CHA/JUS) récapitule ses dépenses relatives à ce domaine dans un crédit-cadre qu'elle soumet au Grand Conseil. Exceptions: Police cantonale, avec son propre crédit-cadre et OIO, pour l'approvisionnement TIC de base de l'ensemble de l'administration cantonale.
- Les dépenses pour l'approvisionnement TIC de base (ICT-GV) fourni par l'OIO sont autorisées comme suit:
  - Pendant la phase de transition allant jusqu'à la mise en œuvre intégrale de la Stratégie TIC 2016-2020 du Conseil-exécutif, la responsabilité de l'ICT-GV est peu à peu transférée des DIR/CHA/JUS à l'OIO. Comme les conditions vont changer rapidement pendant cette période de temps (environ jusqu'à 2021), les dépenses pour l'ICT-GV sont encore autorisées jusque-là dans un crédit-cadre d'une durée d'un an, comme le présent.

- Dès que des parties importantes de l'ICT-GV seront centralisées à l'OIO, des crédits-cadres pluriannuels seront déposés à leur sujet, pour la première fois vraisemblablement en 2020 pour le réseau cantonal (BE-Net) dont l'exploitation sera remise au concours à ce moment-là.
- Dès que la totalité de l'ICT-GV sera centralisée à l'OIO, un crédit-cadre d'une durée de trois ans sera demandé pour l'ensemble de l'ICT-GV au Grand Conseil.
- Pour des projets TIC d'envergure portant sur plusieurs années, des crédits pluriannuels distincts seront demandés, indépendamment de l'affectation de ces projets à l'une des trois strates des TIC (applications spécialisées, applications de groupe, ou ICT-GV).

Le graphique suivant illustre ce processus, les délais et les intitulés indiqués n'étant fournis qu'à titre d'exemple:



Les différents crédits-cadres se divisent en dépenses pour

- des projets (p.ex. visant à mettre en place de nouvelles solutions ou pour des développements), y compris le coût d'exploitation de la solution réalisée dans le projet au maximum jusqu'à un an après la durée du crédit,
- les coûts de développement et de conseils en dehors de projets, et
- le coût d'exploitation des solutions existantes.

Ce processus correspond à l'approche adoptée dans la construction de route, où les coûts de planification et de construction sont rassemblés dans un crédit-cadre pluriannuel du Grand Conseil.

### **3 Qualification juridique de la dépense**

#### **3.1 Dépenses liées ou nouvelles**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, l'article 48, alinéa 1 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP, RSB 620.0) considère une dépense comme étant nouvelle lorsque, pour ce qui est de son montant, de la date à laquelle elle sera engagée ou d'autres modalités, l'organe compétent dispose d'une liberté d'action.

Il existe toujours une certaine marge de manœuvre pour décider d'introduire des solutions TIC ou de développer les solutions existantes. Les coûts pour les conseils et le développement sont donc nouveaux.

Il existe aussi une marge de manœuvre dans l'utilisation des solutions TIC, autrement dit dans l'exploitation au sens large, en ceci qu'il faut déterminer quels éléments de l'offre de prestations doivent être utilisés à quel endroit et dans quelle mesure, donc p.ex. combien d'imprimantes doivent être disponibles par étage, ou quels employés cantonaux doivent être équipés d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable de quelle catégorie de prestations. Il n'existe guère de marge de manœuvre pour les parties indépendantes des quantités des frais d'exploitation de solutions mises en place une fois (comme p. ex. les dépenses centrales pour l'exploitation du centre de calcul et la maintenance), raison pour laquelle ces dépenses sont qualifiées de liées. Elles relèvent toutefois de plus en plus fréquemment d'un prix de service versé une fois par an, par appareil et personne utilisatrice. Les dépenses pour le prix du service peuvent aussi être considérées comme nouvelles. Aussi, afin de garantir la cohérence du traitement des dépenses et la plus grande transparence possible vis-à-vis du Grand Conseil, les frais d'exploitation sont-ils tous qualifiés de nouveaux, sous réserve d'exception pour des affaires concernant uniquement des frais d'exploitation clairement liés.

#### **3.2 Dépenses périodiques ou uniques**

Sont périodiques au sens de l'article 47 LFP les dépenses qui servent à l'exécution d'une tâche permanente. C'est en l'occurrence le cas des dépenses pour l'exploitation au sens large qui sont à prendre en charge pendant toute la durée de vie d'une solution TIC. En revanche, les dépenses pour des projets, pour le développement et les conseils surviennent typiquement dans le cadre d'un projet limité dans le temps. Elles sont donc uniques au sens de l'article 46 LFP.

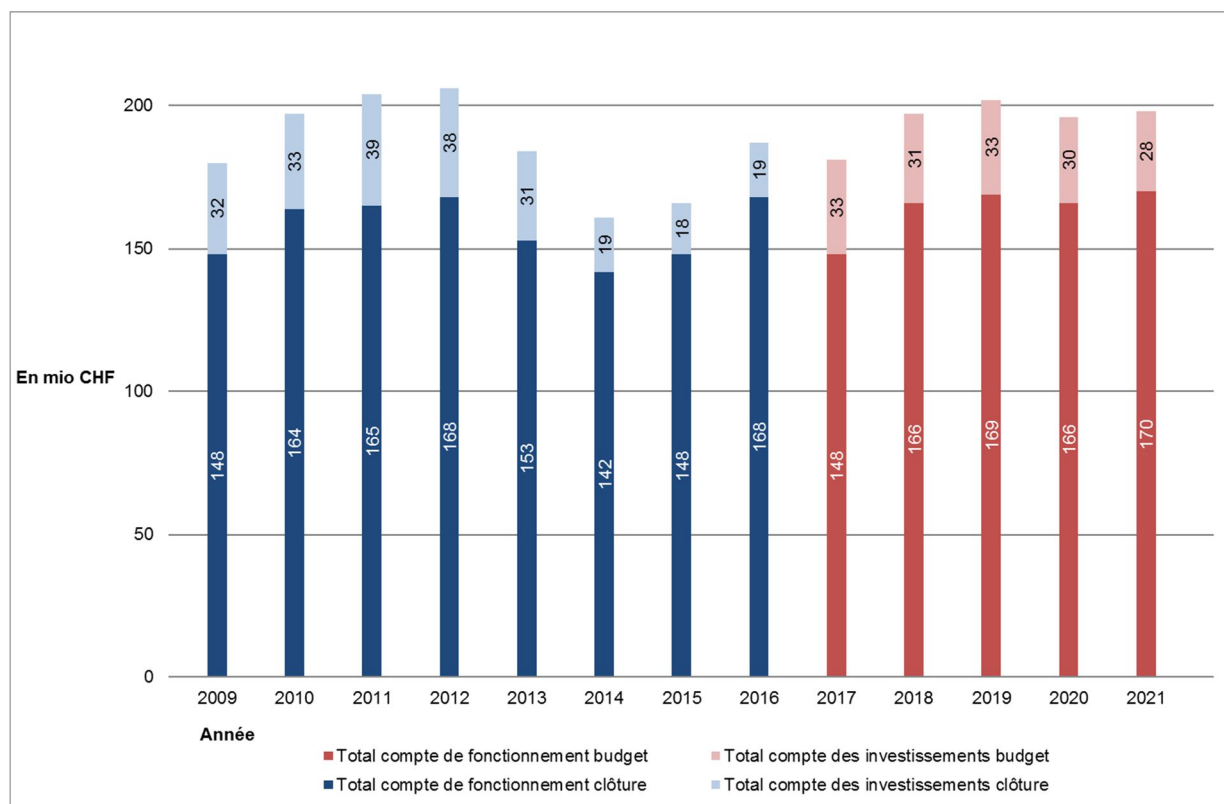
### **4 Dépenses faisant l'objet de la demande**

#### **4.1 Evolution des dépenses**

Jusqu'à 2016, l'informatique était organisée dans l'administration selon le principe de la décentralisation coordonnée. L'OIO se chargeait en outre de l'approvisionnement TIC de base pour la Direction des finances. Il se préparait, depuis 2013, à l'assumer pour l'ensemble de l'administration, et l'avait dans un premier temps déjà fait pour la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques (JCE) et la Justice (JUS). La Stratégie TIC 2016-2020 du 3 février 2016 du Conseil-exécutif donne à l'OIO le mandat de garantir l'approvisionnement TIC de base (ICT-GV) dans l'ensemble de l'administration, à l'exception de la Police cantonale et des écoles. Le programme cantonal IT@BE vise désormais à mettre en œuvre cette stratégie d'ici environ 2020.

Si ces modifications du mandat de l'OIO ne se répercutent que de façon limitée dans le graphique ci-après qui illustre l'évolution des frais informatiques globaux de l'ensemble de l'admini-

nistration, c'est parce qu'elles entraînent principalement des reports de dépenses entre l'OIO et les DIR/CHA/JUS. Les dépenses informatiques globales sont en revanche restées stables et ont diminué ces dernières années du fait des économies réalisées.



La somme totale des autorisations de dépenses annuelles pour les dépenses régulières de l'OIO s'est développée comme suit:

| Année | CHF                                   | Remarques                                                                          |
|-------|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 2008  | 60'967'000                            | Somme des ACE annuels pour les différents domaines d'activité                      |
| 2009  | 64'900'000                            |                                                                                    |
| 2010  | 63'793'000                            |                                                                                    |
| 2011  | 76'053'000                            |                                                                                    |
| 2012  | 65'728'000                            |                                                                                    |
| 2013  | 68'360'500                            |                                                                                    |
| 2014  | 74'398'191                            | Un ACE annuel pour toutes les prestations de l'OIO                                 |
| 2015  | 78'852'419                            |                                                                                    |
| 2016  | 74'200'000                            | AGC 1274/2015 pour des dépenses nouvelles et ACE 1244/2015 pour des dépenses liées |
| 2017  | 66'420'000<br>9'862'000<br>76'282'000 | AGC 884/2016<br>Crédit complémentaire ACE 293/2017<br>Total 2017                   |

| Année | CHF        | Remarques                                      |
|-------|------------|------------------------------------------------|
| 2018  | 86'323'000 | Présent AGC                                    |
|       | 664'000    | 10% réserve sur suite développement et projets |
|       | 86'987'000 | Total 2018                                     |

Ces sommes ne sont comparables que dans certaines limites, car elles ne contiennent pas les coûts des projets s'étalant sur plusieurs années et faisant l'objet d'autorisations distinctes (voir ci-après), et parce que les mandats TIC des DIR/CHA/JUS ont été transférées à l'OIO alors qu'en règle générale, ces coûts ne font aujourd'hui pas encore l'objet d'imputations internes.

Si le montant du présent crédit demandé pour 2018 est inférieur à celui de l'année dernière, en voici les raisons:

- 10 pour cent de réserve sur projets en cours ou à venir et suite du développement
- Une fois la stratégie TIC mise en œuvre, l'OIO imputera les coûts de manière transparents. Les DIR/CHA/JUS utilisent en outre davantage les prestations centrales de l'OIO. Cela concerne principalement les trois produits BE-PTC, BE-Net und BE-Print:

| Produit / prestation de service | Nature de la dépense       | Changement p. rapp. à 2017 (en CHF) | Motif du changement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BE-PTC                          | Exploitation au sens large | +4'887'000                          | Du fait de la présentation cohérente des imputations internes des prestations au sein de l'administration conf. à IT@BE, le financement de toutes les charges d'exploitation (terminaux, licences, prestations de centre de calcul et assistance de Bedag, etc.) sera désormais centralisé à l'OIO, qui les refacturera ensuite aux DIR/CHA/JUS au moyen d'imputations internes. Ce changement n'entraîne pas de charges supplémentaires effectives. Les coûts TIC de l'administration restent inchangés. |
| BE-Net                          | Exploitation au sens large | +2'709'000                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| BE-Print                        | Exploitation au sens large | +3'786'000                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

#### 4.2 Délimitation par rapport aux autres dépenses de l'OIO

Les projets TIC de grande envergure portant sur plusieurs années font en règle générale l'objet d'autorisations de dépenses pluriannuelles distinctes et ces dépenses ne sont donc pas contenues dans le présent arrêté. Il s'agit notamment des autorisations de dépenses suivantes:

- Crédit-cadre 2017-2021 pour licences Microsoft (Accord Entreprise, ACE 887/2016, années 2017 à 2022, CHF 36 000 000)
- Crédit-cadre 2016-2021 pour programme IT@BE (mise en œuvre de la stratégie TIC 2016 à 2020 ; ACE 948/2016, années 2016 à 2021, CHF 17 303 000)
- Harmonisation de la téléphonie cantonale (projet HarmTel, ACE 16/2014, années 2013 à 2018, CHF 5 980 000).
- Gestion des affaires et archivage électroniques (GAE), réalisation et introduction (AGC 492 / 2014 du 1<sup>er</sup> septembre 2014, années 2015 à 2022, CHF 15 453 000).

### 4.3 Récapitulation des dépenses

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des dépenses.

| Dépense                                                                                                             | CHF            | Description, remarques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Organisation</b>                                                                                                 |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Formation TIC</b>                                                                                                |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Formations à la carte pour des cours en ligne indépendants du lieu et de l'heure.                                   |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                           | 669'000        | Modules individuels de formation (apprentissage électronique) pour les produits et prestations de services de l'OIO en auto-apprentissage (p.ex. Windows 10, Office 2016, Skype Entreprise, GEVER etc.).                                                                                                                                                               |
| <b>Total formation TIC</b>                                                                                          | <b>669'000</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Conseils TIC</b>                                                                                                 |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Assistance et conseils dans tous les domaines TIC dans l'ensemble du canton.                                        |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Conseils et développement <sup>[3]</sup>                                                                            | 247'000        | Conseils fournis par des tiers, maintenance et exploitation de solutions TIC pour assister la gestion TIC et les marchés publics (conseils dans les domaines des marchés publics, du droit régissant les TIC, de la gestion des services informatiques, de la gestion de la qualité, et SIPD).                                                                         |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                           | 312'000        | Conseils fournis par des collaborateurs/trices de l'OIO, maintenance et exploitation de solutions TIC pour assister la gestion TIC et les marchés publics (conseils dans les domaines des marchés publics, du droit régissant les TIC, de la gestion des services informatiques, de la gestion de la qualité, et SIPD).                                                |
| <b>Total conseils TIC</b>                                                                                           | <b>559'000</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Gestion de projets TIC</b>                                                                                       |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Conseils à la réalisation de projets TIC, appel à des directions de projets pour des projets et des programmes TIC. |                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Projet IPv6 BE<br>Phase de réalisation <sup>[1]</sup>                                                               | 270'000        | Le projet global IPv6 a pour but, sous la direction de l'OIO, de passer les composants matériel et logiciel des services TIC de base du protocole internet "IPv4" au nouveau protocole «IPv6».                                                                                                                                                                         |
| Projet WebOrg /<br>Nouvel appel d'offres<br>intégrateur CMS<br>mandant standard                                     | 254'000        | Ce projet vise à évaluer un nouveau partenaire d'intégration pour exploiter les logiciels de site internet («mandant standard»). L'intégrateur doit en outre assurer l'octroi de licences, l'exploitation des applications chez Bedag ainsi que l'entretien et l'assistance d'un nouveau moteur de recherche internet.                                                 |
| Projet de gestion des<br>licences                                                                                   | 25'000         | Le projet établit la centralisation, la consolidation, la professionnalisation et les achats centralisés de licences de logiciels.                                                                                                                                                                                                                                     |
| Projet de remplacement<br>du service BE-<br>Print                                                                   | 70'000         | Le remplacement de la solution d'impression BE-Print dans le cadre du cycle de vie du service vise à acquérir de nouveaux services de gestion d'impression une fois le contrat arrivé à échéance et à remplacer les appareils sur une grande échelle. Cela permet de tenir compte de nouvelles exigences, notamment concernant une orientation accrue vers le service. |
| Projet Harmonisation<br>outil d'assistance à<br>distance                                                            | 117'000        | Le nouvel outil d'assistance à distance doit pouvoir aider les organes d'assistance à résoudre les problèmes de tous les utilisateurs et utilisatrices finals à l'écran, sans devoir être eux-même sur place. L'outil doit fonctionner avec tous les systèmes d'exploitation et les appareils mobiles.                                                                 |

| Dépense                                                                                                                                                 | CHF              | Description, remarques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Projet Sécurité de l'information BE                                                                                                                     | 113'000          | Le projet revoit et actualise les prescriptions en matière de sécurité de l'information et l'organisation de cette dernière dans l'administration cantonale en se fondant sur des normes reconnues comme ISO/IEC 2700x et les nouvelles prescriptions fédérales.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Projet Remplacement de BE-GERES (investissements)                                                                                                       | 360'000          | Dans le cadre du remplacement prévu de la solution de données personnelles BE-GERES, il faut prévoir des investissements pour un éventuel changement d'intégrateur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Projet BE-Assistance: assistance de terrain (investissements)                                                                                           | 200'000          | Pour développer l'assistance de terrain conformément à IT@BE, autrement dit l'organisation de l'assistance des utilisateurs et utilisatrices finals au plan cantonal, il faut réaliser des investissements en véhicules et matériel.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Projet Remplacement WAN / LAN / WLAN (investissements)                                                                                                  | 500'000          | Dans le cadre du nouvel appel d'offres prévu pour le réseau cantonal BE-NET, il faut prévoir des investissements pour un éventuel changement d'exploitant.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Conseils et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                | 51'000           | Appel à des tiers pour gérer et collaborer à des projets pour autant que ces tâches ne puissent être confiées à des employés cantonaux (conseils de projet et de programme).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Total gestion de projets dans le domaine des TIC</b>                                                                                                 | <b>1'960'000</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Poste de travail</b>                                                                                                                                 |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>BE-PTC</b>                                                                                                                                           |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Postes de travail TIC équipés de matériel informatique et de logiciels. Gestion des utilisateurs, messagerie électronique et délivrance de certificats. |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                 | 512'000          | Le programme IT@BE ne prévoit pas de ressources pour le développement du poste de travail cantonal. Les concepts à élaborer dans IT@BE sont en partie mis en œuvre par les dépenses faisant l'objet de la présente autorisation. Cela a lieu dans le cadre de la planification de nouvelles versions.                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                               | 9'945'000        | Exploitation de toutes les infrastructures du poste de travail, comme messagerie électronique, Active Directory, plateforme de gestion de système, gestion des licences, certificats, et matériel informatique pour les terminaux. Remplacement du matériel informatique dont la limite de durée de vie est atteinte dans les Directions FIN, JCE et JUS.<br><br>Cette rubrique met également en œuvre des résultats importants du programme IT@BE. Cela concerne la gestion des utilisateurs et la nouvelle plateforme clients harmonisée pour toutes les DIR/CHA/JUS. |
| <b>Total BE-PTC</b>                                                                                                                                     | <b>9'457'000</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>BE-Voice</b>                                                                                                                                         |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Téléphonie, téléphonie mobile, vidéocommunication, dialogue en ligne et solutions professionnelles de centre de contact (communications unifiées, UCC). |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                 | 183'000          | Développements ultérieurs de la solution actuelle BE-Voice nécessaires au plan de l'exploitation.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                               | 3'357'000        | Exploitation de la téléphonie UCC (résulte du projet HarmTel) et remplacement des anciennes installations de téléphonie Nortel, coût des appels inclus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Total BE-Voice</b>                                                                                                                                   | <b>3'540'000</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| Dépense                                                                                                                                                                                                                                                               | CHF              | Description, remarques                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BE-Assistance (Centre de services et assistance de terrain)</b>                                                                                                                                                                                                    |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Accueil et tri de toutes les demandes concernant l'informatique, communication des résultats et envoi d'informations en allemand et en français. Résolution la plus rapide possible des pannes et dérangements – si nécessaire sur place.                             |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                                                                                                             | 1'624'000        | Exploitation du Centre de services, déploiement du matériel du poste de travail, résolution des pannes et dérangements, échange de matériel sur place (FIN/JCE/JUS et communes).        |
| <b>Total BE-Assistance</b>                                                                                                                                                                                                                                            | <b>1'624'000</b> |                                                                                                                                                                                         |
| <b>Sûreté</b>                                                                                                                                                                                                                                                         |                  |                                                                                                                                                                                         |
| <b>Conseils SIPD</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Conseils en matière de sûreté de l'information et de protection des données pour des applications et des projets.                                                                                                                                                     |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                                                                                                               | 117'000          | Recours à des tiers dans des cas spéciaux, exécution d'audits sur la sûreté, etc.                                                                                                       |
| <b>Total Conseils SIPD</b>                                                                                                                                                                                                                                            | <b>117'000</b>   |                                                                                                                                                                                         |
| <b>Applications</b>                                                                                                                                                                                                                                                   |                  |                                                                                                                                                                                         |
| <b>BE-GEVER</b>                                                                                                                                                                                                                                                       |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Système commun de gestion électronique des documents, classement et archivage assistés par le système en vertu de prescriptions légales, et portail de collaboration (pour la mise en place et l'exploitation de la nouvelle solution CMI AXIOMA, voir AGC 492/2014). |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                                                                                                               | 376'000          | Coûts d'introduction de BE-GEVER (CMI-AXIOMA conf. AGC)                                                                                                                                 |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                                                                                                             | 794'000          | Maintenance et exploitation, pendant la phase de transition, du système de gestion des documents qui doit être remplacé.                                                                |
| <b>Total BE-GEVER</b>                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>1'170'000</b> |                                                                                                                                                                                         |
| <b>BE-Web</b>                                                                                                                                                                                                                                                         |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Pages Web standardisées et conviviales, système de gestion des contenus performant et nouvelles fonctions internet.                                                                                                                                                   |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                                                                                                               | 223'000          | Développement mandant internet et intranet standard.                                                                                                                                    |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                                                                                                             | 1'048'000        | Exploitation des plateformes Web par Bedag, licences, maintenance et assistance logiciels internet et intranet.                                                                         |
| <b>Total BE-Web</b>                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>1'271'000</b> |                                                                                                                                                                                         |
| <b>BE-eGov</b>                                                                                                                                                                                                                                                        |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Prestations de services du canton en ligne pour les employés cantonaux et la population.                                                                                                                                                                              |                  |                                                                                                                                                                                         |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                                                                                                               | 917'000          | Développement du portail de cyberadministration BE-Login et extension des prestations de cyberadministration du canton.                                                                 |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                                                                                                             | 953'000          | Exploitation de BE-Login et des plateformes pour l'échange de données sécurisé vis-à-vis de tiers et financement du plan d'action de cyberadministration Suisse (contribution de 2018). |
| <b>Total BE-eGov</b>                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>1'870'000</b> |                                                                                                                                                                                         |

| Dépense                                                                                                                                                                    | CHF                                                      | Description, remarques                                                                                                                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BE-Applications</b>                                                                                                                                                     |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Gestion des applications du groupe et garantie de la compatibilité PTC.                                                                                                    |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                    | 1'080'000                                                | Développement du portefeuille d'applications et mandats de conseil dans le domaine des modifications fonctionnelles.                                                                                                                              |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                  | 1'793'000                                                | Emoluments de licence de logiciels, maintenance et exploitation des applications du groupe et des applications spécialisées.                                                                                                                      |
| <b>Total BE-Applications</b>                                                                                                                                               | <b>2'873'000</b>                                         |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Infrastructures</b>                                                                                                                                                     |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>BE-Net</b>                                                                                                                                                              |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Raccordement au réseau à longue distance (WAN), aux réseaux locaux (LAN) ou aux réseaux radio (WLAN), statique ou mobile. Exploitation et développement du réseau bernois. |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                    | 1'273'000                                                | Nouveaux aménagements, déménagements, augmentation des largeurs de bande et centralisation des LAN et des WLAN décentralisés.                                                                                                                     |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                  | 14'066'000                                               | Exploitation WAN (réseau longue distance), LAN (réseaux locaux) et WLAN (réseaux radio).                                                                                                                                                          |
| <b>Total BE-Net</b>                                                                                                                                                        | <b>15'339'000</b>                                        |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>BE-Print</b>                                                                                                                                                            |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Achat et intégration d'appareils aux performances optimales pour imprimer, copier et numériser. Gestion et maintenance des appareils et des données.                       |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                    | 329'000                                                  | Développements et nouvelle extension du service BE-Print, impression, emballage et numérisation de masse,                                                                                                                                         |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                  | 4'367'000                                                | Exploitation d'impression, emballage et numérisation de masse. Exploitation d'une gestion des services d'impression pour imprimer, copier et numériser dans les bureaux. Gestion et maintenance des appareils et infrastructures.                 |
| <b>Total BE-Print</b>                                                                                                                                                      | <b>4'696'000</b>                                         |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>BE-plateformes d'applications</b>                                                                                                                                       |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Exploitation et enregistrement d'applications et de données; gestion des paquets logiciels; impression, emballage et numérisation de masse.                                |                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Conseil et développement <sup>[3]</sup>                                                                                                                                    | 480'000                                                  | Conseil et résolution de problème pour l'intégration d'applications dans l'environnement d'exploitation et développement de l'infrastructure de serveur.                                                                                          |
| Exploitation au sens large <sup>[4]</sup>                                                                                                                                  | 40'698'000                                               | Exploitation d'applications comme p.ex. solution fiscale NESKO, système d'informations financières FIS, système informatique du personnel PERSIS-KA et applications de l'approvisionnement TIC de base dans le centre de calcul central de Bedag. |
| <b>Total BE-plateformes d'applications</b>                                                                                                                                 | <b>41'178'000</b>                                        |                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Total 2018</b>                                                                                                                                                          | <b>86'323'000</b><br><b>664'000</b><br><b>86'987'000</b> | <b>Dépenses</b><br><b>10% réserve sur suite développement et projets</b><br><b>Total 2018</b>                                                                                                                                                     |

*Commentaires:*

- [1] Les projets TIC se déroulent en quatre phases conformément à la norme HERMES ([www.hermes.admin.ch](http://www.hermes.admin.ch)): initialisation, conception, réalisation et déploiement. L'éventuel appel d'offres a lieu dans la phase de conception.
- [2] L'exécution des projets qui seront lancés durant la période couverte par la présente autorisation de dépenses n'a pas encore été décidée pour tous au moment où la demande est déposée. Le comité stratégique TIC (CST) décide, dans le cadre de la gestion du portefeuille de projets, du déclenchement de projets cantonaux dans le cadre du budget et du plan financier et du présent crédit. Les projets de grande envergure sont soumis au Grand Conseil dans des affaires distinctes.
- [3] Il faut faire régulièrement appel à des tiers disposant de connaissances spécialisées pour développer l'offre de prestations extérieures aux projets. Il faut aussi intégrer des dépenses extérieures aux projets pour la réalisation de fonctions supplémentaires souhaitées du côté des clients.
- [4] L'exploitation au sens large recouvre le prix du service et les dépenses pour les licences, les appareils, la maintenance ou l'exploitation du centre de calcul.

## **5 Conséquences d'un rejet de l'autorisation**

Le volume des présentes dépenses qui ne serait pas autorisé réduirait d'autant les prestations de services TIC de base ou d'autres prestations qui ne pourraient donc être fournies que de manière limitée voire pas du tout. Cela aurait également pour conséquence que les tâches de l'administration dépendant de ces prestations ne pourraient être accomplies qu'imparfaitement voire pas du tout. Il se pourrait aussi que les DIR/CHA/JUS se procurent elles-mêmes les prestations manquantes dans le cadre de leurs propres compétences en matière de dépenses, ce qui augmenterait globalement les coûts vu l'absence de synergies.

Nous renvoyons en outre aux explications fournies ci-dessus pour chacune des dépenses.

## **6 Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes**

Les dépenses demandées ici ne font pas encore l'objet d'une planification supérieure. Celle-ci sera établie dans le cadre des projets de mise en œuvre de IT@BE "ICT-Gov@BE" (gouvernance TIC) et "PPM@BE" (gestion de portefeuille).

## **7 Sûreté de l'information et protection des données**

Les documents qu'exige la législation cantonale sur la sûreté de l'information et la protection des données (SIPD) pour respecter les prescriptions en matière de SIPD dans l'utilisation des différentes solutions TIC sont examinés avant la mise en service du délégué cantonal à la sécurité informatique du canton (DSI BE) et le cas échéant dans le cadre du contrôle préalable du Bureau cantonal pour la surveillance de la protection des données prévu à l'article 17a de la loi sur la protection des données<sup>1</sup>.

## **8 Droit régissant les marchés publics**

Les mandats confiés à des tiers le sont conformément aux dispositions du droit des marchés publics et, selon les montants en jeu, leur sont attribués dans le cadre d'une procédure de gré à gré, d'une offre, d'une procédure ouverte ou d'une procédure sélective. Partant, des mandats d'un montant supérieur à CHF 250 000 donnent lieu à un appel d'offres public sur le site [www.simap.ch](http://www.simap.ch). Il arrive toutefois qu'un appel d'offres ne soit pas possible parce qu'un seul soumissionnaire entrerait en considération, par exemple lors d'affaires découlant de mandats antérieurs, en raison d'interdépendances reconnues ou de normes de sécurité. Dans de tels

---

<sup>1</sup> Loi du 19 février 1986 sur la protection des données (LCPD; RSB 152.04)

cas, l'abandon de l'appel d'offres est publié sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch), comme le prévoit la loi. Les entreprises concurrentes peuvent ainsi déposer un recours contre la décision si elles estiment qu'elle est contraire au droit.

## **9 Répercussions sur certains domaines politiques**

Le présent projet n'a pas de répercussions particulières sur les finances, l'organisation, le personnel, le territoire, les communes, l'économie, l'environnement, ni la société.

## **10 Proposition**

La Direction des finances propose au Conseil-exécutif d'approuver le présent projet d'arrêté.

- Projet d'AGC